

INFO-COP

LA COPROPRIÉTÉ
LE LOUISBOURG

Bulletin d'information

Volume 27 No 12
3 septembre 2020



Déconfinement au sein de notre copropriété

Depuis bientôt 6 mois, nous éprouvons des inconvénients à cause de la COVID-19 et nous ne voyons pas quand cette situation sera résorbée. Nous subissons tous et toutes les conséquences de cette situation sur notre mode de vie habituel et il est normal de constater que les restrictions imposées puissent devenir de plus en plus irritantes. Comme nous n'avons pas le choix, nous devons continuer à faire preuve de prudence et de tolérance et d'avoir confiance envers les autorités de la Santé publique qui tentent d'adopter les meilleures décisions dans les circonstances.

Votre Conseil d'administration vous remercie grandement pour la compréhension et l'appui que vous lui avez accordés à ce jour et les apprécie. Nous espérons que vous continuerez ainsi car nous avons besoin de cette solidarité face à nos choix de gestion. Nos décisions sont éclairées par la Direction de la Santé publique, par la firme de gestion Lafrance et Mathieu (GILM) de même que par le Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCCQ). Dès que ces organismes proposent un changement d'orientations, nous nous empressons de vérifier comment ce dernier peut influencer la vie au sein de notre copropriété et ajustons les règles en conséquence.

À ce jour, aucun cas de COVID n'a été déclaré dans nos murs. Espérons que ce résultat demeurera jusqu'à la fin de cette période difficile.

Sécurité et vigilance dans le garage

Afin d'éviter que des événements fâcheux ne se produisent dans le garage découlant d'intrusions malveillantes, nous vous rappelons qu'il est important de vous assurer que la porte du garage soit bien refermée derrière vous avant de poursuivre votre parcours vers votre espace de stationnement. De plus, nous vous rappelons qu'il est primordial de toujours bien verrouiller les portières de votre véhicule.

Reprise des cours et du groupe de conversation en espagnol

Au cours du mois de septembre, nous recommencerons les cours de base d'espagnol le lundi soir ainsi que les rencontres du mardi soir pour pratiquer la conversation en espagnol. Ces deux types d'activités auront lieu dans la salle communautaire du 21^e étage et sont réservées aux résidents et résidentes de l'immeuble. Elles tiendront compte de toutes les consignes de prévention de la Covid-19 (distanciation, nombre de personnes, etc.). Si une de ces activités vous intéresse, vous êtes invités à contacter Thomas Antil au (418) 569-3023.

Au plaisir de vous accueillir.

Vidéo sur la copropriété au Québec

Le Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec a produit une vidéo qui retrace l'histoire de la copropriété au Québec, de l'évolution de la législation en la matière et des bonnes pratiques de gestion. Notre notaire, Me Christine Gagnon y fait quelques interventions. Nous vous recommandons cette vidéo en cliquant :

[vidéo](#)

Assemblée générale possible en octobre 2020

Considérant la conjoncture autorisant la tenue d'une assemblée générale annuelle (AGA) en respectant les mesures liées à la COVID-19, le Conseil d'administration (CA) entrevoit la possibilité d'organiser une telle réunion. Ce serait l'occasion de soumettre au vote les sujets habituels qui requièrent l'approbation des copropriétaires lors d'une AGA. Le CA est présentement à la recherche d'une salle appropriée dans un établissement qui permettrait, cet automne, de tenir une AGA tout en respectant les mesures de distanciation physique qu'impose la pandémie.

Travaux d'électricité

Les travaux de remplacement de la génératrice seront entrepris, à l'extérieur, le 8 septembre prochain. Quant aux travaux d'entretien du réseau de distribution électrique, ils impliqueront une coupure de courant qui devrait être effectuée le 13 octobre prochain, de 9h à 14h. Nous ferons les rappels appropriés.

Dernier procès-verbal de votre Conseil d'administration

Le procès-verbal de la réunion du 19 août 2020 du Conseil d'administration du Louisbourg a été déposé sur le site intranet du Louisbourg à l'adresse www.coproprietelelouisbourg.com. Pour y accéder, l'identifiant est *copropriétaire* et le mot de passe : *louisbourg2013*.